



**Bureau CITERES
Réunion du 23 septembre 2020**

Présents : H. Bertheleu (COST), M. Lamotte (COST), R. Carabelli (EMAM), B. Florin (EMAM), S. Greulich (DATE), J. Serrano (DATE), P. Husi (LAT), N. Semmoud, J. Loullier (SG UMR)

Absence excusée : M.-P. Horard (LAT)

Ordre du jour

1. Budget récurrent
2. Point sur les colloques 2021
3. Demandes d'aides
4. Préparation du CU élargi
5. Planning évaluation du mandat et mise en œuvre du futur projet
6. Divers

1. Budget récurrent

A ce jour, la dotation annuelle a été consommée à hauteur de 42%, toutes équipes confondues (voir détail en annexe 1).

- ✓ Salaires gestionnaire en CDD : Nos contrats de recherches ne permettent pas de financer en totalité le salaire de la gestionnaire en CDD. Il manque 2 mois de salaires soit l'équivalent de 4 600€

Proposition :

Le LAT a déjà financé un mois de salaire en juillet (2 300€). Il est donc proposé que les deux mois manquants soient financés à parts égales entre COST, DATE et EMAM, ce qui représente environ 1500€ par équipe.

Décision du bureau : Proposition acceptée à l'unanimité.

- ✓ Subvention ville de Tours pour le LAT : Depuis de nombreuses années une convention de partenariat (subvention de 1 4000 euros), établie entre la ville de Tours et le LAT a comme but d'apporter une aide aux actions archéologiques menées par le LAT sur la ville de Tours. Cette subvention permet également d'assurer la bonne gestion du dépôt archéologique des fouilles du LAT (réserves sous la basilique Saint Martin), en recrutant des CDD. En 2020, deux mois de contrats ont déjà été pris en charge dans ce sens, mais aux dernières nouvelles, la subvention ne sera pas versée par la ville cette année.

Proposition : Le LAT est donc contraint de prendre en charge sur sa dotation annuelle ces deux mois de contrats. Sa dotation étant quasiment intégralement consommée au vu des engagements en cours d'ici la fin de l'année et selon le principe de solidarité entre équipes, il est proposé de répartir ce financement soit 1250€ par équipe.

Décision du bureau : Proposition acceptée à l'unanimité

Il est souligné l'importance d'établir des budgets prévisionnels pour l'année 2021, afin de consommer les crédits au fur et à mesure. Nous maintiendrons la règle du respect du taux d'exécution de 70% d'engagement des crédits au mois de septembre. Les surplus de crédits seront ensuite remontés au commun de CITERES afin qu'ils soient utilisés avant la clôture budgétaire.

2. Point sur les colloques 2021

Cette année, 3 projets de colloques vont remonter au conseil scientifique :

LAT :

- ✓ « *L'eau dans les villes d'Europe du Nord-Ouest au haut Moyen Âge (Ve-XIe s.) : un vecteur de transformation de l'espace urbain* » Coord. E. Lorans (LAT)
Date : du 4 au 6 novembre 2021
Coût prévisionnel : 9 000€ en présentiel ou 4 000€ en distanciel

COST :

- ✓ « *Prédation. Captation et profit dans le capitalisme contemporain, une entrée par les villes. Séminaire : Épistémologie. Usages des sources et des narrations, notamment filmique* » Coord. M. Lamotte et A. Perraudin
Date : Juin 2021
Coût prévisionnel : 6 500€ en présentiel ou 2 200€ en distanciel

Réseau Midi (DATE) :

- ✓ « *Changement climatique et Eau : les extrêmes climatiques, l'eau et les milieux* » coord. Par I. Lajeunesse
Date : 25 au 27 mai 2021
Coût prévisionnel : 34 000€ en présentiel ou 13 400€ en distanciel

Rappelons ici qu'il est important que les projets de colloques soient soumis en premier lieu à leurs équipes respectives, car ceux qui ne bénéficieront pas d'une aide de la part du CS seront alors soutenus par les équipes et l'UMR.

Décision de classement :

Sur le plan de la qualité scientifique des programmes, de leur portée internationale et de leurs articulations avec les axes et domaines de recherches de CITERES, les 3 colloques répondent bien aux exigences attendues par l'UMR. Ainsi, étant tous les trois importants pour CITERES, ils seront tous remontés au conseil scientifique accompagnés d'un avis très favorable du bureau de CITERES pour les demandes de soutien au CS.

1^{er}) Outre l'avancement dans sa préparation, le colloque du LAT étant porté par un membre de l'Institut Universitaire de France et organisé dans le cadre de cette résidence, sera classé 1^{er}. Il répond également à la politique de l'université d'encourager les résidences IUF.

2^{ème}) Le colloque de COST est d'abord porté par 2 jeunes chercheurs, il est ensuite organisé autour d'une thématique qui peut être un moment transversal qui favorisera les échanges au sein de CITERES, et enfin, son format permet d'en faire un colloque de travail.

3^{ème}) Le colloque du réseau MIDI constitue la 2^{ème} session d'une manifestation qui a eu beaucoup de succès et dont la qualité et l'intérêt scientifique sont indéniables. À ce titre et relativement aux autres projets, ce colloque bénéficie de ressources.

3. Demandes d'aides

- Demande d'aide à traduction :

D. Martouzet demande une aide à la traduction pour la publication d'un ouvrage pour un montant de 400€

Décision du bureau :

La demande d'aide financière est acceptée par le bureau.

- Demande d'aide à la publication :

Jade Latargère (Docteure) demande une aide à la publication en espagnol d'un ouvrage tiré de sa thèse et en partenariat avec le CEMCA (Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos- USR 3337 América Latina) pour un montant de 4 000€.

Décision du bureau :

La publication en est encore au stade de projet (Des précisions seront demandées à J. Latargère) et le montant est très élevé. Il faudra représenter la demande en 2021. Une aide pourrait être accordée par l'UMR et par Cost au titre d'une publication de jeune chercheure, au Mexique et en langue espagnole.

4. Préparation du Conseil d'Unité Elargi

Le prochain Conseil d'Unité élargi se déroulera le mercredi 7 octobre de 10H00 à 13H00.

Les conditions sanitaires ne permettant pas d'accueillir l'ensemble des membres de CITERES dans la salle, il se tiendra en présentiel uniquement pour les membres du Conseil d'Unité avec une visioconférence en parallèle permettant aux autres membres de participer. (Voir Mail de Muriel Hourlier du 23 septembre)

- ✓ **Ordre du jour du Conseil d'unité :**

- Validation des nouveaux entrants et de la Secrétaire Générale
- Actualisation du règlement intérieur
- Répartition du budget récurrent entre équipes et budget prévisionnel 2021
- Organisation des opérations d'évaluation de fin de mandat et préparation du prochain mandat
- Divers : informations COVID

5. Planning évaluation du mandat et mise en œuvre du futur projet

En raison de la Covid 19, il est possible que le contrat actuel soit prolongé d'un an, portant le mandat à 2023.

- ✓ **Planning prévisionnel préparation des opérations d'évaluation HCERES :**

- Mars 2021 : 1^{ère} présentation des bilans
- Septembre 2021 : Élection de la nouvelle porteuse ou du nouveau porteur du projet 2023-2028
- Février 2022 : présentation du projet à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Unité
- Avril-mai 2022 : évaluation interne devant nos représentants du CNRS, VP Recherche et Responsable de l'école doctorale sur 1 journée

6. Divers

- ✓ **Séminaire transversal : « saisir les inégalités », reprogrammé le 5 février 2021 à 10h**

- ✓ **Membres du Bureau :**

- M.-P. Horard remplace X. Rodier élue à l'unanimité par le Conseil d'Equipe du LAT.
- B. Florin remplace A. Madoeuf

Annexe 1

TAUX EXECUTION COMMUN CITERES

	Dotation annuelle	consommée	Réservé	Solde	% consommé
Dotation annuelle université	16 707,00	11 424,81		5 282,19	68%
Dotation annuelle CNRS	7 872,00	7 871,57		0,43	100%
TOTAUX	24 579,00	19 296,38	0,00	5 282,62	79%

TAUX EXECUTION COST

	Dotation annuelle	consommée	Réservé	Solde	% consommé
Dotation annuelle université	16 840,00	5 130,07	5 000,00	6 709,93	30%
Dotation annuelle CNRS	7 934,00	2 858,62		5 075,38	36%
TOTAUX	24 774,00	7 988,69	5 000,00	11 785,31	32%

TAUX EXECUTION DATE

	Dotation annuelle	consommée	Réservé	Solde	% consommé
Dotation annuelle université	16 840,00	2 464,75	4 200,00	10 175,25	15%
Dotation annuelle CNRS	7 934,00	594,72		7 339,28	7%
TOTAUX	24 774,00	3 059,47	4 200,00	17 514,53	12%

TAUX EXECUTION EMAM

	Dotation annuelle	consommée	Réservé	Solde	% consommé
Dotation annuelle université	14 296,00	2 583,13	5 000,00	6 712,87	18%
Dotation annuelle CNRS	6 736,00	3 424,40		3 311,60	51%
TOTAUX	21 032,00	6 007,53	5 000,00	10 024,47	29%

TAUX EXECUTION LAT

	Dotation annuelle	consommée	Réservé	Solde	% consommé
Dotation annuelle université	20 216,00	11 632,28	5 800,00	2 783,72	58%
Dotation annuelle CNRS	9 525,00	4 335,77		5 189,23	46%
TOTAUX	29 741,00	15 968,05	5 800,00	7 972,95	54%

TAUX EXECUTION GLOBAL

	Dotation annuelle	consommée	Réservé	Solde	% consommé
Dotation annuelle université	84 899,00	33 235,04	20 000,00	31 663,96	39%
Dotation annuelle CNRS	40 001,00	19 085,08		20 915,92	48%
TOTAUX	124 900,00	52 320,12	20 000,00	52 579,88	42%